



#07
AVRIL 2023

LE JOURNAL
D'UNE NOUVELLE ÈRE
AU CŒUR DU 9^e

> DÉCOUVRIR • p 5
La Voie est Libre

> MOBILISER • p 13
Réinvestir les lieux « rue Tissot »

MOBILITÉS :
CHANGER DE VISION
CHANGER DE VITESSE



www.mairie9.lyon.fr



Anne Braibant,
Maire du 9^e arr. de Lyon

SOMMAIRE

- > **VALORISER**
Carnaval du 9^e p.3
- > **DÉCOUVRIR**
Les femmes, les rues et Lyon p.4
- > **APPROFONDIR**
Mobilités p.6
- > **RÉVÉLER**
Faites de la propreté p.10
- > **S'EXPRIMER**
L'espace d'expression des groupes politiques p.12
- > **MOBILISER**
Jardin et rue Tissot p.13
- > **CONNAÎTRE**
Coordonateur d'arrondissement p.14
- > **CONVERSER**
Agenda p.15
- > **PARTAGER**
Coopawatt p.16

REPÉRER

PAROLES DE MAIRE

Madame, Monsieur, chères habitantes et chers habitants du 9^e arrondissement,

Après des vœux réussis en votre compagnie, nous continuons à vous proposer des moments conviviaux, de rencontres et de partage. Ce fut le cas lors d'un carnaval plein de couleurs aux accents printaniers. Ce sera le cas lors de la prochaine édition de « la Voie est libre ». Chaque occasion est bonne pour s'évader en toute sérénité. Nous imaginons des événements écoresponsables, à l'impact le plus faible possible.

Chaque jour nous rappelle le besoin de répondre aux grands enjeux climatiques. La sécheresse historique de cet hiver nous interroge fortement. Les nappes phréatiques ont un niveau extrêmement bas, faisant peser de lourds risques sur la biodiversité, la production agricole et remet en question notre utilisation de ce bien rare et précieux.

Nous pouvons toutes et tous, à notre échelle, agir. Mieux consommer, mieux se déplacer, mieux partager.

Nous donnons quelques clés. À vous de vous en emparer !

Chaleureusement.

O9 est un périodique édité par la Mairie du 9^e arrondissement de Lyon. O9 n°7 – Avril 2023

Mairie du 9^e arrondissement, 6 place du Marché - BP9201 - 69264 LYON CEDEX 9 - www.mairie9.lyon.fr

Mairie annexe de la Duchère – 8 place Abbé Pierre - 69009 LYON

Directrice de la publication : Anne BRAIBANT
Rédacteur en chef : Clément GAUFRIAU

Crédits photos : Mairie du 9^e arrondissement de Lyon,
Rédaction : Clément GAUFRIAU, Pascaline GROSBON,
Conception de la maquette : Melbourne

Mise en page : Pascaline GROSBON

Impression : Public Imprim

Tirage : 28 500 exemplaires

VALORISER

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

CARNAVAL DU PRINTEMPS

PROJET
CONCERTÉ

Samedi 18 mars, tout le 9^e s'est donné rendez-vous place Valmy pour le Carnaval ! Sur le thème du printemps, petits et grands ont pu profiter des nombreux stands d'animations proposés par les associations : musique, maquillage, confettis, fresque... avant de prendre le départ du défilé.



À travers les rues de Vaise, toutes et tous se sont parés de leur plus beau costume pour accompagner deux batucadas jusqu'au stade Jean Zay.



L'après-midi s'est terminée comme elle avait commencé, pleine de divertissements : activités manuelles, musique, lecture de contes, jeux, roller... et une scène musicale ! Les spectatrices et spectateurs ont également pu profiter d'un spectacle de magie qui avait été choisi par le Conseil d'Arrondissement des Enfants.



EN AVANT TOOT



Thomas, 22 ans veut réaliser le plus grand défi de sa vie ! Une traversée de l'Europe à vélo, de Lyon jusqu'au Cap nord (6200km, 75 jours, en solitaire).

Son objectif : utiliser le sport comme sensibilisation au cancer. Le départ de ce périple un peu fou a été donné depuis la Mairie du 9^e arrondissement le samedi 25 mars. Pour suivre ses aventures, rendez-vous sur sa page Facebook ou Instagram « en avant toot ».

MARS BLEU

Dimanche 26 mars, le Centre Ressource a organisé une journée pour s'informer, comprendre, agir et prévenir le cancer colorectal avec des tables rondes, un centre de dépistage, des activités sportives...

Mars bleu, c'est le moment dans l'année où l'on parle du 2^e cancer le plus meurtrier, insuffisamment connu. Pourtant, il concerne autant les hommes que les femmes. Le dépistage et la prévention permettent de le détecter au plus tôt et peut sauver des vies.



DÉCOUVRIR

LES ACTUS QUI FONT LE 9^e



Anne Braibant, Maire du 9^e, entourée de la famille de Thérèse Girardon, d'élus du 9^e et 5^e arrondissements.

LES FEMMES, LES RUES ET LYON

Durant le mois de mars, la Mairie du 9^e arrondissement a participé à la Quinzaine des Droits des Femmes en proposant plusieurs temps forts avec comme ligne directrice : les femmes, les rues et Lyon.

Les habitantes et habitants ont ainsi pu découvrir en Mairie l'exposition « les femmes dans les rues de Lyon » par l'illustratrice Aline Sellì.

Le lendemain, l'association l'Envol a proposé d'écouter des

textes chantés issus des écrits de George Sand.

Moment fort de cette quinzaine, l'inauguration du Square Thérèse Girardon, sur le quartier de Gorge de Loup, en présence de sa famille et de ses proches.

L'inauguration du Jardin Françoise d'Eaubonne à la Duchère et la projection du film «Françoise d'Eaubonne, une épopée féministe » au CinéDuchère ont dû être annulées. Ces événements sont reportés au jeudi 4 mai à partir de 17h30.

Plus d'informations : mairie9.lyon.fr



Les salles Barthélémy Buyer, des Docks, Cordier et Schonberg, n'ont jamais été nommées. Elles portent un nom par défaut, celui de la rue dans laquelle elles se trouvent. Grace au QR Code ci-contre, nous vous proposons de participer à une consultation afin de choisir des noms pour ces quatre salles.

PLANTATIONS RUE DE SAINT CYR

La rue de Saint-Cyr se transforme. Un nouvel espace dédié aux piétons est créé. La Métropole de Lyon effectue les travaux de voirie et la Ville de Lyon s'occupe des plantations. Début février, plusieurs arbres et arbustes sont venus embellir la rue. D'autres essences viendront compléter une palette végétale déjà diversifiée.



BUDGET PARTICIPATIF : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

En 2022, la Ville de Lyon a lancé son 1^{er} Budget participatif : des milliers de Lyonnais et Lyonnaises ont partagé leurs idées ou voté pour les projets qu'ils ont préférés. Pour préparer la prochaine édition en 2024, nous souhaitons recueillir votre avis que vous y ayez participé ou non, afin d'améliorer cette démarche citoyenne (jusqu'au 30 avril)



LA VOIE EST LIBRE EST DE RETOUR !

Le samedi 13 mai de 10h à 18h, venez profiter d'une nouvelle édition de la Voie est Libre dans la Grande rue de Vaise et la place Valmy. Les voies de circulation seront fermées pour l'occasion, ce qui permettra aux commerçants, à la Mairie du 9^e et à ses partenaires de vous faire profiter de nombreuses animations.

Au programme, le retour du « Frip'Show » et sa vente de textiles au kilo, un marché des créatrices, le collectif Handicap 9 « en roue libre » pour vous régaler de cookies, vous faire chanter les plus grands tubes à l'aide de leur karaoké et vous faire courir lors d'une course de relais en binôme et en plein coeur de la Grande Rue de Vaise. Vous pourrez



également partir à la chasse aux trésors organisée dans les commerces participants. L'équipe du Quartier Zéro Déchet Valmy vous invite quant à elle à souffler sa première bougie autour d'une exposition retraçant l'expérimentation de cette initiative pionnière et locale.

Une animation musicale viendra parfaire l'ambiance festive de cette journée.

Plus d'informations à venir sur la programmation : mairie9.lyon.fr

FORUM « BIEN HABITER DANS LE 9^e ! »

Vendredi 16 juin de 10h à 16h à l'Esplanade Jean Couty, la Mairie du 9^e arrondissement organise son premier forum gratuit autour du logement. Cette journée d'informations et de mise en lien avec les différents acteurs qui œuvrent pour et autour de l'habitat et du logement vous permettra d'obtenir les réponses à l'un de vos projets et/ou de trouver réponse à vos interrogations. Les participants sont répartis en 3 thématiques :

- à **chacun son toit** : habitat social, habitat participatif, logement intermédiaire, accession sociale...

- **accès aux droits** : associations d'accès au droit, collectifs de locataires/habitants, Maison de la Métropole...

- **environnement et vivre ensemble** : organismes spécialisés, association d'accompagnement des collectifs,...

ILS SERONT PRÉSENTS !

- Lyon Métropole Habitat
- Grand Lyon Habitat
- SACVL
- Fondation ARALIS
- Alliade
- La Fabrique de l'habitat participatif
- Direction de l'Habitat de la Métropole de Lyon et de la Ville de Lyon
- Mission Duchère
- Le Trait d'Union
- Conseil Citoyen de la Duchère
- Maison De la Métropole et des Solidarités
- Direction de la Santé de la Ville de Lyon
- Agence Locale de l'Energie et du Climat
- Mouvement de Palier et Zéro Déchet Lyon
- Les Mûres mures de la colline
- SOLIHA
- KAPSEURS et AFEV
- Tim & Colette
- CLLAJ - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- Les Arpenteurs
- Cie du Subterfuge
- Programme Ville de Lyon – Micro implantation florale
- Association Pousses en l'air
- ADIL - Agence d'Information sur le Logement
- ALPIL - Action pour l'insertion par le logement
- CARSAT
- PIMMS



CHANGER DE VISION, CHANGER DE VITESSE

En 2015, la France signe l'Accord de Paris visant à maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète à 2 degrés, s'engageant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le transport est responsable d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre en France. En 2019, la voiture individuelle était responsable de la moitié de ces émissions. 40 000 décès sont aujourd'hui liés à la mauvaise qualité de l'air. La politique du « tout voiture » a façonné la ville : autoroute urbaine, grands parkings, axes majeurs bétonnés. **Un rééquilibrage est devenu nécessaire.**

L'État et le législateur encouragent ces changements depuis 1996 et a adopté **la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie**, obligeant l'aménagement d'itinéraires cyclables lors de créations ou rénovations de voies. **La loi d'orientation des mobilités (LOM)**, de 2019, prévoit des mesures concrètes pour encourager les mobilités alternatives et engager la transition vers des mobilités plus propres et

sécurisées. Elle crée ainsi l'obligation des ZFE (zone à faible émission), le forfait mobilités durables, la tarification sociale des transports ou encore l'obligation de sécuriser un passage piéton en supprimant les stationnements proches. Pour faire face aux défis climatiques et de santé publique, en responsabilité, la Métropole et la Ville de Lyon ont engagé une révolution des mobilités.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Pourquoi ?

Pour améliorer la qualité de l'air. Pour protéger les habitantes et les habitants les plus fragiles et les plus exposés (enfants, personnes âgées, riverains de grands axes). C'est une obligation légale votée par le Parlement.

Comment ?

En restreignant la circulation automobile des véhicules les plus polluants au sein d'un périmètre donné pour réduire les émissions provenant du trafic routier, en se basant sur les vignettes crit'air.

C'est où ?

Dans toute la Ville de Lyon, à l'exception de Saint-Rambert et du port Édouard Herriot.

Et si je ne peux pas ?

La Métropole a prévu des dérogations pour les rouleurs occasionnels, les foyers à faible revenus et les détenteurs d'une carte mobilité inclusion.

4,6 M€ d'aides sont prévus pour aider à l'acquisition d'un véhicule moins polluant (jusqu'à 2000€ par foyer, cumulables avec les aides de l'État).



Le calendrier

2023 : interdiction des véhicules Crit'Air 5
 2024 : interdiction des véhicules Crit'Air 4
 2025 : interdiction des véhicules Crit'Air 3
 2028 : interdiction des véhicules Crit'Air 2

LA RUE NOUVELLE : PARTAGÉE ET ACCESSIBLE

Pourquoi ?

Les attentes des Lyonnaises et Lyonnais changent. Les îlots de chaleur doivent être combattus par la végétalisation. Les piétons ont besoin de plus de place, plus de sécurité. L'usage du vélo se développe (+25% par an). De moins en moins de ménages possèdent une voiture. La LOM impose la suppression des stationnements 5 mètres avant un passage piéton. La circulation automobile représente 20% des déplacements à Lyon et occupe 2/3 de l'espace.

Comment ?

En rééquilibrant : des trottoirs plus larges, des rues piétonnes, de nouvelles pistes cyclables, des zones de partage, des voies de bus plus performantes, des arceaux vélos.

Partager, c'est aussi rendre les circulations plus fluides et sécurisées, pour tous. C'est créer de nouveaux usages, comme des

terrasses estivales, des jeux pour enfants, des bancs pour se reposer. C'est trouver le mode de transport efficace où que l'on soit.

Pourquoi on y roule à 30 ?

Pour réduire les accidents et leur gravité, mieux cohabiter, faciliter la circulation des piétons et des cyclistes.

La vidéo verbalisation, ça sert à quoi ?

Les conduites dangereuses et les stationnements gênants dans les périmètres couverts par des caméras de vidéosurveillance de la ville sont constatés par un agent assermenté. Les petits délits du quotidien sont plus facilement sanctionnés. Le taux de récidive baisse drastiquement.



PLUS D'INFORMATIONS

L'agence des mobilités de la Métropole répondra à toutes vos questions.

120 rue Masséna dans le 6^e arrondissement.

Prendre rendez-vous sur Toodego ou au 04 78 63 40 00

mobilites.grandlyon.com / onlymoov.com

« Mieux se déplacer en faisant une place à tous les modes, implique des aménagements adaptés. »

RUE DE SAINT-CYR : MIEUX PARTAGER L'ESPACE

La rue de Saint-Cyr est une porte d'entrée dans l'arrondissement. Elle est congestionnée depuis de nombreuses années. Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas en ajoutant une voie de circulation qu'une solution peut être trouvée. Surtout quand la place manque. L'objectif de l'aménagement est d'améliorer la capacité totale d'insertion, tous modes confondus. La performance de la desserte en transports en commun et la sécurisation de tous les modes de déplacement alternatifs sont donc nécessaires et prioritaires. Sur 1.2km, entre le croisement avec la rue Pierre Baizet et la gare de Vaise, un couloir de bus est aménagé. Les cyclistes pourront l'emprunter et bénéficier de nouveaux aménagements de sécurité. Un carrefour à la hollandaise avec priorité aux vélos est imaginé au croisement avec le quai de la Gare d'Eau (où ne passent pas les bus). Enfin, une vaste promenade piétonne est créée avec 1600 m² de massifs végétalisés.

- 8 lignes de bus seront plus rapides
- fin des travaux en juin
- fin des plantations à l'automne

RUE TISSOT : LA RUE DES ENFANTS IDÉALE

La rue Tissot, entre les rues Marietton et Bourgogne, a tous les arguments pour faire d'elle la rue des enfants idéale : deux écoles, une crèche, un théâtre jeune public, un futur jardin.

Pour leur développement et leur bien-être, les enfants doivent pouvoir circuler en toute sécurité aux abords de leur école. Apaisées et végétalisées, les rues des enfants sont créées dans cet objectif. Pour accompagner la nouvelle école et la création d'un jardin plus grand, donner la priorité aux piétons semble évident.

Des éditions de « La voie est libre », avec piétonisation le temps d'un samedi, ont déjà été initiées dans la rue, avec succès : les enfants pouvaient se promener, jouer, interagir, en toute sécurité.

La réappropriation de l'espace public par les plus jeunes, et qui profite évidemment à tous les publics, est aussi un enjeu de santé publique. En créant un espace public apaisé et attractif, les déplacements se font plus facilement à pied, à vélo, en trottinette, luttant ainsi contre la sédentarité des enfants.

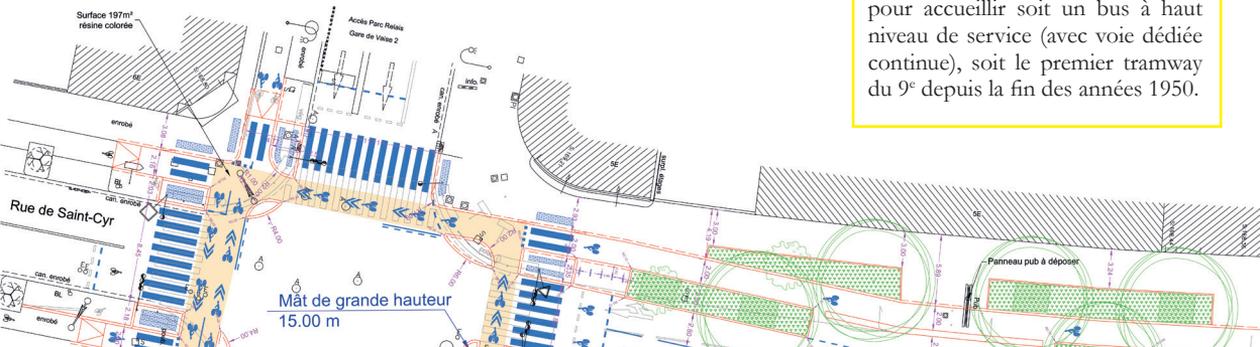
UNE NAVETTE SUR LA SAÔNE EN 2025

Le Sytral a annoncé en février la création d'une navette fluviale entre l'Industrie et le quai Saint-Antoine dans le 2^e arrondissement. Long de 3,4km, le bateau électrique pourra transporter 90 passagers en passant par le quai Saint-Vincent dans le 1^{er}. L'objectif est d'offrir aux habitantes et habitants une nouvelle solution de mobilité attrayante et respectueuse de l'environnement, utilisable avec un ticket TCL, alliant qualité de service et plaisir de naviguer. 15 minutes suffiront pour faire le trajet.



UN TRAMWAY DANS LE 9^e ?

La ligne C6 qui relie la Part-Dieu à Ecully a vocation à se transformer. Le projet connu sous le vocable « Ligne Centre Ouest », améliorera grandement sa capacité et sa fréquence à l'horizon 2028. Elle fera l'objet de nombreux aménagements pour accueillir soit un bus à haut niveau de service (avec voie dédiée continue), soit le premier tramway du 9^e depuis la fin des années 1950.





L'INTERVIEW DE... QUENTIN CARPENTIER, ADJOINT AUX MOBILITÉS, AUX LOGISTIQUES URBAINES ET À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pourquoi changer de vision ?

La conception urbaine d'une ville centrée sur la voiture, héritée des années 60, est aujourd'hui source de crises multiples : santé, climat, étalement urbain.

Cette conception est aussi un frein à la qualité de vie : la voiture occupe une place prépondérante dans l'espace public au détriment d'usages nécessaires et attendus comme se déplacer à pied en sécurité, bénéficier d'espaces verts de qualité, disposer de lieux de rencontres adaptés à toutes et tous. Ces défis ne pourront pas tous être résolus par la technologie. La voiture électrique par exemple génère autant de sédentarité et occupe autant de place. Cela nous impose de repenser le partage de l'espace public et nos moyens de déplacement.

Concrètement, c'est quoi le partage de l'espace public ?

Partager l'espace public ne peut pas se résumer à la mixité des

usages. On n'imagine pas faire marcher les enfants sur la route au milieu des voitures. On ne plante pas les arbres sur des trottoirs trop étroits pour une poussette ou un fauteuil. Partager, c'est identifier les enjeux prioritaires, permettre à chacun de trouver sa place. Cela passe par la séparation des modes de déplacements : une voie pour chacun.

Mais ce n'est pas toujours possible ?

L'espace public est en effet contraint, d'où l'importance de prioriser. Plus l'usage est fragile, plus il est prioritaire : les enfants aux abords des écoles, les piétons en général. À vélo, la mixité est possible dans les espaces résidentiels, mais des espaces séparés sur les grands axes sont impératifs pour la sécurité. Les bus transportent beaucoup de personnes et doivent bénéficier de voies réservées quand c'est possible et nécessaire. Évidemment, il y a des trajets

en voiture indispensables : des artisans, des livraisons de commerces, accéder à son garage. Mais la voiture individuelle occupe la majorité de l'espace disponible pour moins d'un ¼ des déplacements. Le partage ne peut pas se faire sans réduire l'espace dédié à la voiture. Et il permet de rendre de plus en plus dispensable (et sans oublier de planter des arbres !).

Et la place des citoyens ? Comment participer ?

Le citoyen est au centre de la démarche. Les demandes du terrain déterminent nos priorités d'aménagement : écoles, courriers d'usagers, conseils de quartier et comités d'intérêt locaux.

On a besoin de l'expertise des participants dans les réunions publiques pour faire les bons arbitrages.

Les citoyens peuvent s'impliquer dans les conseils de quartier pour proposer et affiner des projets, ou des démarches de concertation.



LE PARTAGE, ÇA SE PARTAGE

Donnez votre avis sur les futurs projets

- **Voie lyonnaise 12** entre le 9^e et Saint-Priest sur jeparticipe.grandlyon.com
- **Rue Tissot** : entre le 24 avril et le 7 juillet. Premières rencontres le jeudi 27 avril lors des entrées et sorties de l'école Audrey Hepburn
- **Aménagement de la place du Port Mouton** : du 15 mai au 30 juin sur jeparticipe.grandlyon.com (avec une réunion publique, une boîte à idées, un recueil, des ateliers).



RÉVÉLER

AU FIL DES QUARTIERS

VAISE - INDUSTRIE - ROCHECARDON

JOB TOUR !

La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi, la Mission Locale de Lyon, la Métropole de Lyon, Pôle emploi et la Ville de Lyon ont organisé un job tour ! Il s'est arrêté durant 3 dates à Valmy pour aborder les thèmes :

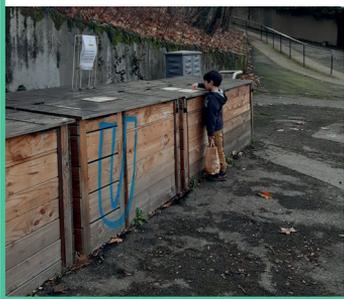
- en janvier « à la découverte du numérique: digital, réalité virtuelle, jeux vidéo...»
- en février « destination forum jeune : le LOU »
- en mars « marché solidaire : consommer, valoriser et travailler avec les entreprises d'insertion ».



VAISE - INDUSTRIE ROCHECARDON

COMPOSTEUR DE L'OBSERVANCE

Situé à l'angle du boulevard Saint-Exupéry et du chemin piéton rue de la Carrière, les permanences des Mûres-mûres de la colline ont lieu : lundi 18h30 - 19h ; mardi 12h30 - 13h ; mercredi 18h30 - 19h ; samedi 11h30 - 12h. L'association collecte également les bouchons de liège. Si vous voulez les rejoindre, il reste quelques places, n'hésitez pas à les contacter : 06 29 10 87 14.



SAINT-RAMBERT

RESSOURCERIE DU VERGOIN

Début mars, une nouvelle ressourcerie a été inaugurée au Vergoin initiée par le groupe GEIM. Au coeur du quartier de Saint-Rambert au 13 rue Albert Falsan, c'est un système vertueux qui se met en place. Préservation des ressources, réduction des déchets et du gaspillage, réemploi et lien social : nous sommes au cœur de l'économie sociale et circulaire. Sur place : une sélection d'objets issus du réemploi, ainsi qu'un show-room, et un espace dédié à l'accueil des dons. Un programme de ventes à thèmes et d'ateliers de sensibilisation sont en cours de programmation. En venant acheter dans la boutique, participez au développement d'une économie locale, solidaire et écoresponsable.

DUCHÈRE

LA GRANDE LESSIVE

Le relais petite enfance Baby Duch a organisé la Grande Lessive, en partenariat avec la crèche Vanille et chocolat, la crèche municipale Duchère, les écoles des Dahlias, des Eglantines et des Anémones et la Bibliothèque municipale. Ils se sont retrouvés Place Abbé Pierre afin de participer à cette œuvre d'art éphémère. Les enfants, accompagnés de leurs assistants maternels ou du personnel des crèches ont pu afficher sur de grands fils tendus à travers la place, leurs réalisations. Le thème de cette édition était « Ma cabane et/est la tienne ».

Ils ont également proposé aux passants de prendre un moment pour échanger avec eux et participer à leur tour à l'accrochage d'une réalisation faite sur place. Certains enfants accompagnés de leurs enseignants sont venus admirer l'œuvre collective en fin d'après midi.



CONSEILS DE QUARTIER

FAITES DE LA PROPRETÉ

PROJET
CONCERTÉ

Les Conseils de Quartier organisent **samedi 22 avril de 10h à 12h** un ramassage de déchets.

- **La Duchère :** départ de la Maison des Fêtes et des Familles en direction de plusieurs points de collecte dans le quartier.
- **Vaise-Industrie-Rocheccardon :** départ devant la Mairie - Place du Marché.
- **Gorge de Loup - Champvert :** départ depuis le stade Jean Zay.
- **Saint-Rambert - l'Île Barbe :** départ depuis la salle Schonberg.

Les sacs, gants, pinces et gilets sont fournis par la Mairie. Un moment convivial viendra clôturer cette matinée.

Informations et inscription : cab9@mairie-lyon.fr



VAISE - GORGE DE LOUP

BABY-BAL POUR LE CARNAVAL

Vendredi 24 février a eu lieu le Carnaval au Centre Social Pierrette Augier. Au programme : accueil musical, chansons et temps musical avec une exploration d'instruments, danse et temps calme pour finir ! Cette belle matinée a été proposée en partenariat avec la crèche « Le Petit Monde de Pierrette » et les Relais Petite Enfance Baby Loup et Baby 9. Près de 24 assistants-tes maternels-les, 3 professionnelles de crèche et 84 enfants se sont rendus à la fête avec Pierre Fanguet, intervenant musical (professionnel en éveil musical de l'association Résonance Musicale). Le succès de ce carnaval a reposé sur les professionnels-les et les parents qui ont joué le jeu en préparant des objets sonores, en costumant les enfants et en les accompagnant tout au long de cette matinée.



SAINT-RAMBERT

RECYCLAGE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

La prochaine collecte Ecosystem aura lieu le **20 mai 2023, 5 Place Henri Barbusse de 9h à 13h**. En savoir plus : www.ecosystem.eco

VAISE - INDUSTRIE ROCHECCARDON

JEUX ESTIVAUX À LA BOULE DES CARRIERS

Après une pause hivernale, les activités ont repris à la Boule des Carriers, 29 boulevard Saint-Exupéry ! Tous les dimanches de 14h à 16h (annulé en cas de pluie) : pétanque, tennis de table, jeux de société. Les enfants sont les bienvenus sous la surveillance de leurs parents. Vous pouvez également venir assister à des tournois de boules Lyonnaises : les 15 et 16 avril, le 29 avril, les 6 et 7 mai.

Renseignements : les Mûres-mures de la colline 06 29 10 87 14.



DUCHÈRE

RAPPROCHEMENT POLICE / POPULATION, UN ENJEU MAJEUR

Samedi 22 avril, les services de Police et la Ville de Lyon renouvellent l'opération Raid Aventure à la Duchère, près de la halle d'athlétisme Stéphane Diagana. Durant la journée, des policiers bénévoles animeront des stands sportifs et citoyens à destination des jeunes pour faire connaissance tout en s'amusant.

S'EXPRIMER

L'ESPACE D'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Les écologistes du 9^e

L'intensité de la contestation sociale de la population face à la réforme des retraites du gouvernement ne faiblit pas. Malgré une minorité à l'assemblée nationale, une opinion publique largement opposée à la réforme et des manifestations record le gouvernement s'entête.

Nous écologistes rappelons qu'un pouvoir en démocratie se doit de dépasser la légitimité du vote en étant à l'écoute des citoyens, en lui offrant des espaces d'expression, en gouvernant dans l'intérêt de toutes et tous.

C'est avec cette conviction chevillée au corps que nous envisageons notre mandat à Lyon et dans le 9^e arrondissement. Nous multiplions les concertations, les échanges, les débats avec vous et vous réaffirmons notre disponibilité pour le faire chaque jour.

Socialistes, la gauche sociale et écologique

UN PRINTEMPS LYONNAIS

En cette fin d'hiver, une colère bien légitime a résonné dans notre Ville face à une réforme des retraites totalement arbitraire qui renforce les inégalités sociales et sans aucune négociation possible. Les lyonnais se sont fortement mobilisés ont eu raison de se faire entendre. Au gouvernement et à son président d'être enfin à l'écoute ! Cet élan collectif démontre que la démocratie participative, souvent galvaudée, est bien vivante. Nous soutenons les initiatives habitantes et le renforcement du pouvoir d'agir au sein de nos quartiers. Que ce printemps puisse être l'occasion de faire germer des initiatives collectives avec l'appui du riche tissu associatif de notre 9^{ème} arrondissement.

Malika Bonnot et Emmanuel Giraud

Lyon En Commun 9^e

Pour un Référendum sur la réforme des retraites !

Après avoir bâillonné le parlement, après avoir menti sur sa réforme, E.Macron refuse d'ouvrir des négociations réclamées par les syndicats & de sortir de la crise par le haut. Nous renouvelons notre soutien au mouvement social, à l'intersyndicale et appelons à amplifier la mobilisation pour obtenir la suspension du texte ! Nous appelons les Français.e.s et leurs proches, en âge de voter, à se joindre au mouvement de résistance contre la casse de nos conquies sociaux en soutenant par leur signature toute initiative collective des forces de gauche afin de déclencher le processus d'organisation d'un référendum d'initiative partagée qui mènera au vote populaire. Vos élus LYEC y participeront dans le 9^e !

A. Drioli, S. Frénillet, C. Guinet

Pour Lyon

Voie lyonnaise n°12 : Anticipons !

Décarboner nos mobilités passe par le développement du vélo. Pour autant, cela ne peut pas être effectué contre les réalités des territoires, ni au détriment des transports publics. La partie du projet de Voie lyonnaise n°12 concernant notre arrondissement, telle qu'elle est présentée actuellement, nous laisse donc circonspects. Il en est de même du passage dans les jardins familiaux de la voie des Balmes, que contestent les associations concernées. De façon plus générale, nous invitons Madame la Maire à mener des réflexions d'impact et qu'elle en présente publiquement les conclusions, afin de nourrir des débats transparents.

Gérard COLLOMB, Alain GIORDANO et Blandine REYNAUD

Jean-Pierre Ottaviani - NI*

Tribune non reçue.

* Non inscrit.e

MOBILISER

LES ACTEURS DU TERRITOIRE



RÉINVESTIR LES LIEUX DE LA RUE ET DU JARDIN TISSOT

Dans le cadre de sa démarche participative « réinvestir les lieux », la Ville de Lyon avec le concours de la Mairie du 9^e arrondissement va proposer, en concertation avec les habitantes et habitants un nouvel aménagement du « jardin et de la rue Tissot ». L'objectif attendu est de pouvoir apaiser cette rue par des aménagements de l'espace public.

La concertation se déroulera entre le 24 avril et le 7 juillet. Durant cette période, plusieurs ateliers de concertation vous seront proposés afin de définir les

usages et ambiances à faire émerger sur ce projet. Premier rendez-vous le jeudi 27 avril lors de l'entrée et la sortie d'école. Les élèves de l'école Audrey Hepburn auront également leur propre atelier afin de recueillir leurs envies pour cet espace de proximité. Les élu.e.s du Conseil d'Arrondissement des Enfants se sont quant à eux déjà exprimés sur leur rue idéale.

Une restitution des conclusions de la concertation sera effectuée à la rentrée de septembre 2023 et une première présentation des esquisses devrait avoir début 2024.

LA MAIRIE, LIEU DE COLLECTE

• Précarité menstruelle :

La Ville de Lyon s'associe à l'association Règles élémentaires et met à disposition dans les 9 mairies d'arrondissement des boîtes pour collecter des protections hygiéniques. L'ensemble des dons est transmis aux associations en charge de les distribuer aux femmes touchées par la précarité menstruelle. Les produits d'hygiène intimes acceptés sont : protèges slips, tampons, serviettes hygiéniques, serviettes lavables, coupes menstruelles neuves, culottes menstruelles neuves,

lingettes, gel antibactérien. Les paquets entamés et produits en vrac sont acceptés à condition qu'ils soient emballés individuellement.

• Articles de sport :

La Recyclerie Sportive a installé une eco-box en Mairie. Vous souhaitez donner une seconde vie à vos articles de sport ? Vous pouvez déposer aux horaires d'ouverture de la Mairie votre petit matériel sportif en bon état. Il sera ensuite récupéré par la Recyclerie Sportive qui les revendra à petit prix dans sa boutique de la Duchère.

• Matériel informatique :

Eisenia et Atelier Soudé luttent contre l'obsolescence programmée des ordinateurs en les réparant. La Mairie du 9^e arrondissement s'associe à leur démarche en collectant vos ordinateurs afin de leur confier par la suite. Ils sont ensuite revendus dans leur boutique de la La Maison de l'Économie Circulaire (Jardin des Chartreux - 36 cours Général Giraud - 69001 LYON) à un prix solidaire (environ 50€).

CONNAÎTRE

LES SERVICES DU QUOTIDIEN

FAITES APPEL AU COORDONNATEUR D'ARRONDISSEMENT



Depuis cet automne, **Jean-Paul DÊTRÉ** assure les fonctions de coordinateur d'arrondissement sur les bâtiments et espaces publics. Nous vous présentons aujourd'hui son métier.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre fonction ?

Je me définis comme une personne ressource qui fait le lien entre les habitants et les services, entre l'administratif et les élu.es. Je traite les problématiques complexes qui touchent plusieurs services (Métropole de Lyon, services internes de la Ville de Lyon, Mairie du 9^e arrondissement, VNF, ENEDIS, GRDF...). Je suis principalement saisi sur des demandes d'utilisateurs mais aussi par mes collègues ou les élu.es. J'interviens donc dès qu'il y a une multiplicité d'interlocuteurs.

Quels sont vos domaines d'interventions ?

Je travaille dans l'espace public c'est-à-dire les parcs, les trottoirs, les espaces verts, la voirie, les mobiliers urbains... et dans nos bâtiments publics. Je suis très souvent sur le terrain pour aller constater puis objectiver les problèmes et ensuite trouver le bon interlocuteur.

Pouvez-vous nous donner des exemples de vos interventions ?

Dernièrement, pour le Carnaval, j'ai veillé les jours précédents à ce qu'aucun obstacle, à cause de travaux, ne se trouve sur le trajet afin de sécuriser le défilé. J'ai aussi travaillé avec un réseau téléphonique et la Métropole de Lyon afin qu'ils puissent fixer convenablement une plaque qui faisait du bruit en permanence lors du passage des voitures.

Vous rencontrez un problème sur l'espace public, consultez d'abord la plateforme de la Métropole : www.toodego.com/services
Votre situation n'est pas sur la plateforme, contactez nous à cab9@mairie-lyon.fr

Parce que

L'EAU NOUS EST COMMUNE,

la gestion de l'eau potable devient publique dans la métropole de Lyon le 1^{er} janvier 2023.

MÉTROPOLE GRAND LYON

Informations sur : grandlyon.com/eau-publique

RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

La préservation de l'eau est une des priorités de la Métropole. En 2020, les élus ont décidé la reprise en gestion direct de la production et de la distribution de l'eau potable. Le 1^{er} janvier 2023, Eau du Grand Lyon est devenue Eau publique du Grand Lyon.

L'objectif de ce changement ? Mieux maîtriser la ressource en eau et préparer l'avenir. Avec le réchauffement climatique, l'eau sera moins abondante dans les prochaines décennies. Il faut dès maintenant protéger cet élément naturel, limiter les sources de pollution et lutter contre son gaspillage.

Qu'est-ce que ça change pour vous ? En tant qu'abonné, votre contrat demeure inchangé. Afin de garantir la continuité du service public, vos données sont transférées à Eau publique du Grand Lyon.

Plus d'informations : www.grandlyon.com/actions/regie-de-leau

CONVERSER

AVEC VOUS

AGENDA DES PROCHAINS MOIS

- **Samedi 22 avril - 10h à 12h**
Faites de la Propreté des Conseils de Quartier
- **Samedi 22 avril**
Raïd Aventure, rapprochement police/population à la Duchère
- **Lundi 24 avril au jeudi 4 mai**
Exposition «Tomate Impact» par Action contre la Faim en Mairie
- **Mardi 25 avril - 16h30 à 19h**
Portes-ouvertes du local associatif du 80 rue des Docks
- **Mercredi 26 avril**
Décheterie mobile, place Ferber
- **Mardi 2 mai à 19h**
Conseil d'arrondissement
- **Lundi 8 mai - 10h30**
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale au Mur des Fusillés - Fort de la Duchère
- **Samedi 13 mai - 10h à 18h**
La Voie est Libre sur la Grande rue de Vaise et la place Valmy
- **Mardi 13 juin à 18h30**
Conseil d'arrondissement et CICA
- **Vendredi 16 juin - 10h à 16h**
Forum « Bien Habiter dans le 9^e » à l'Espace Jean Couty
- **Dimanche 18 juin - 10h30**
Commémoration de l'appel du Général de Gaulle, Montée de Balmot

« CHANT {HORS DU} COMMUN »

Les 22 et 23 avril, tous les passionnés de chant, à partir de 16 ans, pourront se retrouver à l'Espace Jean Couty pour vivre un week-end de partage et de détente « hors du commun » grâce à l'association A Coeur Joie ! Trois cent chanteurs formeront une chorale géante éphémère sous la direction de D. Thuillier et M. Le Nestour. Ces deux spécialistes animent tous les trois ans le « chant commun » des Choralies. Les participants seront guidés avec humour et bienveillance pour apprendre et chanter. Ce week-end donnera lieu à un concert surprise dans la ville de Lyon.

Tarifs : à partir de 40€ le week-end - tarif réduit à 60€ pour les habitants du 9^e.

Inscriptions : tinyurl.com/choralies

#O9LYON

Vous souhaitez que vos photos du 9^e arrondissement soient publiées dans le prochain numéro d'O9 ? Postez-les sur Instagram en utilisant le #O9Lyon !



henrymargotvicky

VRAI OU FAUX ?

Les élu.e.s peuvent attribuer des logements sociaux ?

FAUX

Depuis 2011, la transparence de la procédure est améliorée. Une commission d'attribution des logements locatifs sociaux est chargée d'étudier les dossiers des candidats. Elle regroupe le bailleur, la préfecture et un.e élu.e. La Ville de Lyon est réservataire de 2,2% des logements. Cela veut dire que la Ville propose des candidatures à la commission. Dans le 9^e, cela correspond à seulement une dizaine de logements par an. En ce moment, la moitié

est attribuée aux foyers devant quitter leur logement du fait du renouvellement urbain à la Duchère. Il reste donc environ 5 logements pour lesquels un.e élu.e du 9^e peut demander une attribution pour un demandeur. Il est à noter que les plafonds de ressources pour ces logements restants sont généralement hauts, ce qui empêche d'aider les foyers les plus modestes. Il est plus efficace de solliciter directement la préfecture, réservataire de 30% du parc social.

PARTAGER

AVEC CEUX QUI FONT LE QUARTIER

RENCONTRE AVEC

Coopawatt - transition énergétique citoyenne



LE MOT DE ...

L'ADJOINT

“ Le développement des initiatives citoyennes est une réponse locale forte aux défis énergétiques. A Lyon c'est surtout grâce aux panneaux solaires. Chacun peut participer ! Créez ou rejoignez un collectif. ”

Le 2 février, une trentaine d'habitants est venue à la mairie du 9^e pour s'informer sur l'énergie citoyenne. Rencontre entre François Genouvrier, adjoint en charge de la transition écologique (à droite sur la photo), Elsa Rosset, chargée de communication de Coopawatt et Fabrice Vulpré, membre du collectif Watt-Saône.

Pouvez-vous présenter le programme « À nous l'énergie » et l'association Coopawatt ?

Elsa Rosset : Avec le programme À nous l'Énergie, soutenu par la Métropole et la Ville de Lyon depuis 2020, les citoyens se réunissent en collectifs pour produire de l'énergie locale, citoyenne et renouvelable. L'association Coopawatt donne les clés aux habitants pour se saisir de ces enjeux et incite la création de collectifs supplémentaires. Nous avons tenu des réunions en début d'année dans les 9 arrondissements pour permettre aux citoyens volontaires de se rencontrer, créer des collectifs, les accompagner, les former.

À plusieurs, on est plus forts.

Concrètement, comment ça se passe ?

Elsa Rosset : CoopaWatt réunit les personnes intéressées pour constituer des groupes par arrondissements et les accompagne dans tous les moments-clés. Ces citoyens sont formés par CoopaWatt : compétences techniques, gouvernance participative, gestion de projet, modèle économique, etc. jusqu'à leur autonomie. Le collectif citoyen va chercher des sites (principalement des toits) à équiper en panneaux solaires : des bâtiments publics, économiques, des maisons individuelles, de l'habitat collectif. Les personnes intéressées peuvent investir du temps, des compétences, de l'argent. Elles peuvent aussi prêter ou louer un toit.

Fabrice Vulpré : Il faut déculpabiliser dès le départ : on est là pour apprendre et partager. Coopawatt nous accompagne dans le lancement du collectif et notamment par une phase d'apprentissage pour bien débuter.

Pourquoi s'investir dans un tel projet ?

Fabrice Vulpré : Dans le Val de Saône Mont d'Or, nous avons créé un collectif sur une vingtaine de villages, créant une véritable synergie. Notre souhait, c'est une massification du photovoltaïque par l'initiative citoyenne. Chacun peut ainsi faire sa part dans la production d'une énergie locale décarbonnée et vers la résilience énergétique de nos territoires. Les citoyens affirment leur rôle d'expert. C'est une aventure collective, on tisse du lien, on est acteur du territoire. On a la joie de faire, d'agir sur la résilience énergétique. Nous avons le pouvoir !

Pour rejoindre un collectif, inscrivez-vous sur anouslenergie-lyon.fr



www.mairie9.lyon.fr